

## Chapitre 5

### Section 5.02

## Gestion et sécurité du sang

### Suivi par le Comité permanent des comptes publics de l'audit de l'optimisation des ressources du *Rapport annuel 2020*

Le 27 mai 2021, le Comité permanent des comptes publics (le Comité) a tenu une audience publique au sujet de notre audit de 2020 à propos du document *Gestion et sécurité du sang*.

En février 2022, le Comité a déposé à l'Assemblée législative un rapport découlant de cette audience. La version intégrale du rapport peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <https://www.auditor.on.ca/fr/content-fr/standingcommittee/standingcommittee-fr.html>.

Le Comité a formulé 13 recommandations et demandé au ministère de la Santé (ci-après le « Ministère ») de lui faire rapport d'ici juin 2022.

Le Ministère a répondu officiellement au Comité le 21 juin 2022, puis de nouveau le 12 août 2022. L'état de chacune des mesures recommandées par le Comité est indiqué à la **figure 1**.

Nous avons effectué des travaux d'assurance d'avril 2022 à août 2022, et le Ministère nous a confirmé

**Figure 1 : Résumé de l'état des mesures recommandées dans le rapport de février 2022 du Comité**

Préparée par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

APERÇU DE L'ÉTAT DES RECOMMANDATIONS						
Nombre de mesures recommandées	État des mesures recommandées					
	Pleinement mise en oeuvre	En voie de mise en oeuvre	Peu ou pas de progrès	Ne sera pas mise en oeuvre	Ne s'applique plus	
Recommandation 1	2			2		
Recommandation 2	3	3				
Recommandation 3	5		5			
Recommandation 4	1		1			
Recommandation 5	1		1			
Recommandation 6	2		2			
Recommandation 7	2		2			
Recommandation 8	3		3			
Recommandation 9	1		1			
Recommandation 10	3	1	2			
Recommandation 11	3	2	1			
Recommandation 12	4		4			
Recommandation 13	1	1				
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>7</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	
<b>%</b>	<b>100</b>	<b>23</b>	<b>71</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	

par écrit qu'au 31 octobre 2022, il nous avait fourni une mise à jour complète de l'état des mesures recommandées par le Comité.

## Conclusion globale

Au 31 octobre 2022, 23 % des mesures recommandées par le Comité avaient été pleinement mises en oeuvre, et 71 % étaient en voie de l'être. Toutefois, peu ou pas de progrès ont été faits à l'égard de deux mesures recommandées.

## État détaillé des mesures recommandées

La **figure 2** présente les recommandations du Comité et l'état détaillé des mesures, à la lumière des suites données par le ministère de la Santé ainsi que de notre examen des renseignements communiqués.

**Figure 2 : Recommandations du Comité et état détaillé des mesures prises**

Préparée par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Recommandation du Comité	État détaillé
<p><b>Recommandation 1</b></p> <p>Le ministère de la Santé devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>établir un processus pour recevoir régulièrement de l'information de Santé Canada sur les banques de sang des hôpitaux et les cliniques de collecte de la Société canadienne du sang qui sont inspectées, et communiquer les résultats de ces inspections à Santé Ontario;</li> </ul> <p>État : Peu ou pas de progrès.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>surveiller mieux la conformité aux règlements fédéraux sur l'entreposage du sang en examinant régulièrement les rapports d'inspection des hôpitaux de Santé Canada afin de cerner les risques communs et de cibler ces risques par des initiatives d'éducation avec les hôpitaux.</li> </ul> <p>État : Peu ou pas de progrès</p>	<p>En mars 2020, Santé Canada avait suspendu ses inspections des banques de sang des hôpitaux en Ontario à cause de la pandémie de COVID-19. Un an plus tard (en mars 2021), le Ministère a fourni à Santé Canada les noms du personnel du programme à qui il devrait communiquer directement les documents d'inspection, une fois qu'il aura repris les inspections. En août 2021, Santé Canada a dit se pencher sur d'autres modes d'inspection qui diffèrent de celui – sur place – employé de coutume. Le Ministère a indiqué qu'il établira un mécanisme pour faire part des données d'inspection des banques de sang à Santé Ontario d'ici mars 2023, lorsque Santé Canada reprendra ses inspections.</p> <p>Le Ministère n'avait pas été en mesure d'examiner les rapports d'inspection de Santé Canada pour déceler les secteurs à risque communs qui posent problème et cibler ceux-ci dans le cadre de futures initiatives d'éducation des hôpitaux, car Santé Canada n'a pas procédé à l'inspection des banques de sang des hôpitaux en Ontario pendant la pandémie. En mai 2022, Santé Canada a indiqué avoir repris les inspections des banques de sang des hôpitaux à l'aide d'un modèle hybride qui comporte des inspections à distance de certains sites, mais n'avait pas prévu d'inspections des banques de sang des hôpitaux jusqu'en août 2022. Le Ministère s'attend à mettre en oeuvre cette recommandation d'ici mars 2023, lorsque Santé Canada aura repris l'inspection des banques de sang des hôpitaux en Ontario selon un modèle hybride.</p>

Recommandation du Comité	État détaillé
<p><b>Recommandation 2</b></p> <p>Le ministère de la Santé et Santé Ontario devraient collaborer afin d'améliorer la prise de décisions fondées sur des données dans la gestion de l'approvisionnement en composants et produits sanguins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en rappelant régulièrement aux hôpitaux qu'ils doivent déclarer leurs stocks à la Société canadienne du sang; <b>État : Entièrement mise en oeuvre.</b></li> <li>• en évaluant régulièrement les solutions technologiques possibles de gestion du sang à l'aide de plusieurs systèmes d'hôpitaux, dont les plans de la Société canadienne du sang visant à étendre le système de commande électronique ainsi que le système de données sur la gestion du sang de l'Université McMaster; <b>État : Entièrement mise en oeuvre.</b></li> <li>• en communiquant les données ontariennes à la Société canadienne du sang pour améliorer les connaissances et renforcer l'analyse. <b>État : Entièrement mise en oeuvre.</b></li> </ul>	<p>Selon ce que le Ministère a indiqué, le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang (dont font partie la Société canadienne du sang, le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins et des représentants du gouvernement) a annoncé une pénurie de sang du groupe O négatif pendant presque tout le mois de juillet 2021. Le Ministère et le Comité ont demandé à maintes reprises aux hôpitaux de l'Ontario de rendre compte chaque jour de leurs stocks à la Société canadienne du sang. En outre, le Ministère a demandé au Réseau régional ontarien de coordination du sang de voir à ce que les hôpitaux en rendent compte chaque jour. Ce préavis au sujet des stocks en particulier a été réglé dès la première semaine d'août 2021.</p> <p>Le Ministère nous a informés qu'en novembre 2020, une fois notre audit terminé, la Société canadienne du sang a lancé le « Portail des hôpitaux » pour faire fonction de carrefour des échanges entre les hôpitaux et la Société canadienne du sang, et qu'en janvier 2022, elle a lancé une solution nationale de commande en ligne dans ce portail. Cette solution permet aux hôpitaux de soumettre des commandes de sang et de produits sanguins et d'en suivre l'évolution. La Société canadienne du sang y avait intégré tous les hôpitaux dès août 2022. De plus, le Ministère et des représentants de l'Université McMaster se sont réunis en décembre 2021 pour examiner la proposition de Transfusion Data Ontario. Le Ministère a également collaboré avec l'OBCG (Ontario Blood Consultation Group) à la mise sur pied d'un nouveau sous-comité sur la stratégie de données chargé d'examiner et d'analyser les données sur l'utilisation du sang. En mars 2022, le Ministère a rencontré quelques membres de l'OBCG pour établir la ligne de conduite et le mandat de ce nouveau sous-comité puis, en juillet 2022, il a tenu une séance de remue-méninges avec l'OBCG au complet pour déterminer le type de travail que le sous-comité entreprendra une fois formé.</p> <p>La Société canadienne du sang rencontre deux fois par année tous les ministères de la Santé au sujet des prévisions, et a tenu une réunion avec le Ministère en octobre 2021. À cette occasion, le Ministère a renseigné la Société canadienne du sang sur l'utilisation des produits sanguins en milieu hospitalier pour lui permettre de prévoir l'utilisation des protéines plasmatiques et produits connexes jusqu'en 2024-2025. Pour s'y préparer, le Ministère a recueilli des renseignements, notamment en ce qui concerne l'utilisation des produits chez les patients hémophiles; les facteurs qui influent sur l'utilisation des immunoglobulines; les changements dans l'utilisation des produits C1 Esterase figurant sur la liste des produits. Le Ministère continue d'examiner régulièrement les données prévisionnelles mensuelles de la Société canadienne du sang sur lesquelles il s'appuie pour formuler ses prévisions des dépenses et de l'utilisation, tant à l'interne qu'avec des intervenants comme ceux des programmes d'approvisionnement en sang.</p>

## Recommandation du Comité

## État détaillé

## Recommandation 3

Le ministère de la Santé, en collaboration avec Santé Ontario, devrait gérer mieux la demande et l'offre d'immunoglobulines :

- en contribuant à la mise en oeuvre d'un système électronique de commande des immunoglobines dans les hôpitaux;

État : En voie de mise en oeuvre d'ici décembre 2024.

- en éliminant l'option de prescrire des immunoglobulines lorsque les *Lignes directrices ontariennes de gestion de l'utilisation de l'immunoglobine* ne recommandent pas leur utilisation;

État : En voie de mise en oeuvre d'ici décembre 2024.

- en mettant à jour ces lignes directrices pour que les immunoglobulines ne soient recommandées que lorsqu'il existe des preuves de leur efficacité;

État : En voie de mise en oeuvre d'ici décembre 2024.

- en travaillant avec le Réseau régional ontarien de coordination du sang pour éduquer régulièrement les médecins sur l'utilisation des Lignes directrices;

État : En voie de mise en oeuvre d'ici mars 2023.

- en instaurant un système pour surveiller l'adoption des Lignes directrices par les hôpitaux.

État : En voie de mise en oeuvre d'ici mars 2023.

Le Ministère a rencontré l'OBCG en novembre 2021 et l'OIGAP (Ontario Immune Globulin Advisory Panel) en janvier 2022 pour passer en revue les besoins fonctionnels d'un système de commande en ligne des immunoglobulines. Dans ces besoins, il y avait notamment les pathologies à proposer en particulier dans les choix à sélectionner selon les indications précisées dans le formulaire de commande. Le Ministère s'attend à ce que le système de commande en ligne des immunoglobulines entre en service d'ici décembre 2024.

Le Ministère a rencontré l'OBCG en novembre 2021 et l'OIGAP (Ontario Immune Globulin Advisory Panel) en janvier 2022 pour examiner les exigences opérationnelles d'un système de commande d'immunoglobulines en ligne, qui devrait entrer en service en décembre 2024. Le nouveau système de commande en ligne permettra de saisir des données telles que les immunoglobulines commandées, de même que le dosage et les pathologies s'y rapportant. Une fois ce système mis en oeuvre, les médecins n'auront plus à prescrire des immunoglobulines si les lignes directrices provinciales ne recommandent pas leur utilisation.

Le Ministère a rencontré l'OBCG en novembre 2021 et l'OIGAP (Ontario Immune Globulin Advisory Panel) en janvier 2022 pour examiner les exigences opérationnelles d'un système de commande d'immunoglobulines en ligne, qui devrait entrer en service en décembre 2024. Le nouveau système de commande en ligne permettra de saisir des données telles que les immunoglobulines commandées, de même que le dosage et les pathologies s'y rapportant. Une fois ce système mis en oeuvre, la prescription d'immunoglobulines par les médecins sera conforme aux lignes directrices provinciales. Ainsi, les immunoglobulines ne seront recommandées que lorsqu'il existe des preuves de leur efficacité.

Le Réseau régional ontarien de coordination du sang, grâce au financement fourni par le Ministère, a mis à jour les ressources de formation continue sur les produits sanguins afin de souligner l'importance de respecter les *Lignes directrices*. Par exemple, il a révisé et relancé le programme d'apprentissage en ligne *Sang difficulté* en novembre 2021. Le Réseau remaniait également le programme de compétences en évaluation des technologues, qu'il prévoit lancer dans sa nouvelle plateforme d'apprentissage en ligne avec des tests mis à jour annuellement. De plus, le Réseau mettait à jour le contenu de *Sang difficulté* 4 et prévoit lancer *Sang difficulté* 5 en 2022-2023 pour y refléter les pratiques exemplaires actuelles. En outre, il a inclus les Lignes directrices dans sa trousse d'immunoglobuline en ligne, qui vise à aider les services de transfusion des hôpitaux à gérer les immunoglobulines. En novembre 2021, le Réseau a présenté à l'OBCG les résultats de son enquête sur les prescripteurs d'immunoglobulines et les laboratoires de services de transfusion en Ontario. Cette enquête a été conçue pour recueillir l'opinion d'experts sur les pratiques actuelles liées à la gestion des immunoglobulines en Ontario. L'OBCG a discuté de moyens par lesquels améliorer la communication avec les prescripteurs d'immunoglobulines pour rehausser la conformité aux *Lignes directrices*.

Le Ministère s'attend à ce que le Réseau élabore d'ici mars 2023 un mécanisme de suivi de l'adoption des *Lignes directrices* par les hôpitaux et de la formation des médecins.

Recommandation du Comité	État détaillé
<p><b>Recommandation 4</b></p> <p>Le ministère de la Santé devrait améliorer le suivi des erreurs et des incidents transfusionnels en demandant à tous les hôpitaux de déclarer les incidents transfusionnels graves.</p> <p><b>État : En voie de mise en oeuvre d'ici mars 2023.</b></p>	<p>Le Ministère nous a informés que le Sous-comité de déclaration des réactions indésirables aux transfusions sanguines (ci-après le « Sous-comité ») du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins a créé un sondage qu'il a distribué aux gouvernements provinciaux, dont celui de l'Ontario, à la fin de 2021 pour bien concevoir comment chaque gouvernement provincial recueille les réactions aux transfusions et en rend compte à l'Agence de la santé publique du Canada. Au stade de notre suivi, le Sous-comité analysait les résultats du sondage et préparait des directives de déclaration des effets indésirables des transfusions. Le Ministère s'attend à ce que ces directives soient achevées et téléversées dans le site Web du Comité consultatif national d'ici la fin de 2022.</p> <p>De plus, le Réseau régional ontarien de coordination du sang a visité 162 hôpitaux pour exposer les données de 2020 sur les effets des transfusions, lesquelles ont été relatées par les hôpitaux qui ont pris part au programme de surveillance de l'Ontario. L'exposé récapitule les types d'effets constatés selon la composante ou le produit sanguin et le nombre de cas, qu'on a extrapolé pour sous-entendre les effets éventuels attendus des transfusions. Selon le Ministère, la comparaison des effets relatés avec les effets éventuels attendus a favorisé les discussions sur l'importance de conscientiser les hôpitaux à la détection et la déclaration des effets.</p> <p>De plus, le Ministère a indiqué que l'Université McMaster, qui gère le programme de surveillance de l'Ontario, a amorcé la conscientisation à la déclaration des effets indésirables des transfusions. Elle a également mis au point un outil de formation en ligne, lequel comporte des vidéos et des questions qui attestent de cette formation. Une fois les réponses soumises, la formation est automatiquement enregistrée dans la base de données du programme de surveillance de l'Ontario.</p> <p>Le Ministère s'attend à ce que les hôpitaux se mettent à rendre compte des incidents transfusionnels graves d'ici mars 2023.</p>
<p><b>Recommandation 5</b></p> <p>Le ministère de la Santé devrait demander à la Société canadienne du sang d'accélérer le plan afin d'atteindre 50 % d'autosuffisance en collecte de plasma à l'échelle nationale, avec des dispositions et des échéanciers clairs pour suivre la mise en oeuvre du plan.</p> <p><b>État : En voie de mise en oeuvre d'ici mars 2023.</b></p>	<p>Le Ministère a indiqué que la Société canadienne du sang avait demandé aux gouvernements provinciaux et territoriaux, y compris celui de l'Ontario, de fournir des fonds pour mettre en place d'autres centres de collecte de plasma et accroître la capacité en la matière d'ici 2023-2024. La Société canadienne du sang s'attend à ce que ses nouveaux centres de collecte de plasma, une fois pleinement opérationnels, parallèlement à d'autres activités, permettent au taux national d'autosuffisance en la matière de bondir pour passer de 13,7 % en 2019-2020 à environ 25 %. La proposition de la Société canadienne du sang décrit un plan en vue d'établir huit centres de prélèvement de plasma supplémentaires d'ici 2023-2024, en plus de trois sites de validation de principe existants, dont un en Ontario. L'Ontario et les autres gouvernements provinciaux et territoriaux ont examiné la proposition de la Société canadienne du sang et approuvé, dans le cadre du processus budgétaire annuel, son financement pour 2021-2022 et 2022-2023, et prévoient revoir son plan d'entreprise 2023-2026 et sa demande budgétaire pour 2023-2024 d'ici mars 2023.</p> <p>En outre, les gouvernements provinciaux et territoriaux bailleurs de fonds, dont celui de l'Ontario, ont mis sur pied en octobre 2021 un comité directeur afin de recommander un cadre stratégique national à l'appui de la Société canadienne du sang ayant pour mandat d'obtenir suffisamment de plasma auprès des Canadiens pour produire des immunoglobulines destinées aux patients du pays. Le Ministère s'attend à ce que le comité directeur achève son rapport d'ici mars 2023.</p>

Recommandation du Comité	État détaillé
<p><b>Recommandation 6</b></p> <p>Le ministère de la Santé, pour accroître l'efficacité des lignes directrices sur les pratiques exemplaires en médecine transfusionnelle du Réseau régional ontarien de coordination du sang (ci-après le « Réseau »), devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>travailler avec l'Association des hôpitaux de l'Ontario pour élaborer un plan visant à accroître la participation des hôpitaux au Réseau;</li> </ul> <p><b>État : En voie de mise en œuvre d'ici mars 2023.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>surveiller l'adoption, par les hôpitaux, des pratiques exemplaires du Réseau pour aider à améliorer les résultats pour les patientes et patients.</li> </ul> <p><b>État : En voie de mise en œuvre d'ici mars 2023.</b></p>	<p>Le Ministère a noté que le Réseau régional ontarien de coordination du sang avait sondé les hôpitaux en 2021 à propos de leur conformité aux lignes directrices provinciales sur l'utilisation des immunoglobulines. Selon les résultats du sondage, le taux de conformité était élevé, mais il y avait matière à amélioration dans la communication avec les prescripteurs et leur mise à contribution. Le Réseau a inclus plusieurs autres activités de conscientisation, de mise à contribution et de communication dans son plan d'activités de 2022-2023; le Ministère a rencontré le Réseau en mars 2022 pour en discuter et s'attend à ce que ce dernier collabore avec l'OHA (Ontario Hospital Association) à la préparation d'un plan visant à accroître la participation des hôpitaux à ces activités d'ici mars 2023.</p> <p>En mars 2022, le Ministère a rencontré le Réseau pour discuter de son plan d'activités de 2022-2023. Ce plan comprend des audits des hôpitaux les plus grands utilisateurs d'albumine, le suivi et l'évaluation en continu des paramètres de qualité du protocole relatif aux hémorragies massives et l'analyse des demandes d'ordonnances d'immunoglobulines. Le Ministère recevra des rapports d'étape au moyen des rapports de mi-exercice et de fin d'exercice du Réseau et fera le suivi de la participation des hôpitaux aux activités du Réseau d'ici mars 2023.</p>
<p><b>Recommandation 7</b></p> <p>Le ministère de la Santé, pour favoriser une utilisation plus efficace et fondée sur des données probantes des composants et produits sanguins ainsi que des solutions de rechange au sang, devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>collaborer avec l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé et la Société canadienne du sang afin d'évaluer périodiquement les solutions de rechange rentables;</li> </ul> <p><b>État : En voie de mise en œuvre d'ici décembre 2024.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>se servir des données sur l'utilisation des immunoglobulines pour éclairer les priorités de la prise des décisions sur les solutions de rechange au sang par le Ministère.</li> </ul> <p><b>État : En voie de mise en œuvre d'ici décembre 2024.</b></p>	<p>La Société canadienne du sang et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont formé un groupe de travail pour discuter de cette recommandation. Le groupe de travail s'est réuni en juin 2021, en octobre 2021 et en janvier 2022 pour envisager une collecte de données précises sur les patients comme l'âge, le diagnostic, les doses, la fréquence et la durée des traitements afin d'évaluer des solutions financièrement avantageuses de remplacement du sang. De plus, en octobre 2021, le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins a proposé de travailler à un plan national de gestion des pénuries d'immunoglobulines qui fait notamment intervenir la découverte de solutions de remplacement des immunoglobulines. Dans le cadre de ce projet, une analyse documentaire sera effectuée, moyennant un financement approuvé par Santé Canada, afin de faire l'étude de thérapies parallèles relativement aux états pathologiques où interviennent les immunoglobulines, et d'analyser si et comment les autres gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada y ont recours. Les travaux de ce projet débuteront en 2022-2023 et dureront au moins 18 mois. Le Ministère prévoit d'achever le financement du nouveau plan avec les autres gouvernements provinciaux et territoriaux et la Société canadienne du sang, d'ici décembre 2024.</p> <p>Le Ministère a rencontré l'OBCG en novembre 2021 et l'OIGAP (Ontario Immune Globulin Advisory Panel) en janvier 2022 pour examiner les exigences opérationnelles d'un système de commande d'immunoglobulines en ligne, qui devrait entrer en service en décembre 2024. Le nouveau système de commande en ligne permettra de saisir des données telles que les immunoglobulines commandées, de même que le dosage et les pathologies s'y rapportant. Le Ministère s'attend à utiliser ces données pour orienter ses décisions sur le recours aux thérapies parallèles.</p>

Recommandation du Comité	État détaillé
<p><b>Recommandation 8</b></p> <p>Le ministère de la Santé, afin de mieux évaluer et d'améliorer l'efficacité du Programme ONTraC des coordonnateurs en matière de transfusion (ci-après le « Programme »), devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>recueillir et analyser des données sur les activités transfusionnelles dans les hôpitaux qui emploient des coordonnatrices et coordonnateurs et ceux qui n'en emploient pas, y compris des données sur le nombre d'unités de sang transfusées, les coûts et le nombre de patientes et patients transfusés, afin de déterminer si l'argent est utilisé à bon escient;</li> </ul> <p><b>État : En voie de mise en œuvre d'ici décembre 2023.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>demander aux administratrices et administrateurs du Programme d'établir des indicateurs de rendement et des mesures des résultats qui démontrent l'efficacité du Programme, et de lui communiquer cette information chaque année;</li> </ul> <p><b>État : En voie de mise en œuvre d'ici décembre 2023.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>étudier des façons d'obliger les hôpitaux participant au Programme à suivre les pratiques exemplaires.</li> </ul> <p><b>État : En voie de mise en œuvre d'ici décembre 2024.</b></p>	<p>Le Ministère a rencontré les responsables du Programme en janvier 2022 et en avril 2022 pour discuter de la façon de recueillir des données et d'évaluer le Programme. Le Ministère a été informé que plusieurs coordonnateurs du personnel infirmier du Programme ont été réaffectés à d'autres secteurs de leurs hôpitaux pour appuyer la lutte contre la COVID-19 et que plusieurs interventions chirurgicales ont été reportées ou annulées, ce qui complique la collecte de données sur le Programme. Le Ministère a jugé qu'il vaut mieux recueillir des données et évaluer le Programme lorsque les répercussions de la COVID-19 sur le déploiement du personnel infirmier et les chirurgies seront moins importantes.</p> <p>Qui plus est, le Ministère a collaboré avec l'OBCG (Ontario Blood Consultation Group) à la mise sur pied d'un nouveau sous-comité sur la stratégie de données chargé d'examiner et d'analyser les données sur l'utilisation du sang. En mars 2022, le Ministère a rencontré quelques membres de l'OBCG pour établir la ligne de conduite et le mandat de ce nouveau sous-comité puis, en juillet 2022, il a tenu une séance de remue-méninges avec l'OBCG au complet pour déterminer le type de travail que le sous-comité entreprendra une fois formé. Le Ministère s'attend à demander au sous-comité d'élaborer des paramètres permettant de comparer les résultats des hôpitaux ayant des coordonnateurs parmi son personnel infirmier aux hôpitaux sans coordonnateurs, et de commencer à recueillir et à évaluer ces données d'ici décembre 2023.</p> <p>Le Ministère a collaboré avec l'OBCG (Ontario Blood Consultation Group) à la mise sur pied d'un nouveau sous-comité sur la stratégie de données chargé d'examiner et d'analyser les données sur l'utilisation du sang. En mars 2022, le Ministère a rencontré quelques membres de l'OBCG pour établir la ligne de conduite et le mandat de ce nouveau sous-comité puis, en juillet 2022, il a tenu une séance de remue-méninges avec l'OBCG au complet pour déterminer le type de travail que le sous-comité entreprendra une fois formé. Le Ministère s'attend à demander au sous-comité d'élaborer des paramètres permettant de comparer les résultats des hôpitaux ayant des coordonnateurs parmi son personnel infirmier aux hôpitaux sans coordonnateurs, et de commencer à recueillir et à évaluer ces données d'ici décembre 2023.</p> <p>Le Ministère a souligné que le Programme est déjà fondé sur des données probantes et qu'il appuie les pratiques exemplaires et améliore les résultats des patients chez les hôpitaux participants en réduisant l'exposition à la transfusion lorsque cela est approprié. Comme il a été mentionné au préalable, le Ministère a collaboré avec l'OBCG (Ontario Blood Consultation Group) à la mise sur pied d'un nouveau sous-comité sur la stratégie de données chargé d'examiner et d'analyser les données sur l'utilisation du sang. Le Ministère s'attend à demander au sous-comité sur la stratégie de données de concevoir des paramètres permettant de comparer les résultats des hôpitaux ayant des coordonnateurs parmi son personnel infirmier avec ceux des hôpitaux sans coordonnateurs du personnel infirmier, et de discuter des méthodes qui ont appuyé les pratiques exemplaires aux hôpitaux dans le cadre du Programme. À la lumière de ces travaux, le Ministère collaborera avec les responsables du Programme et le sous-comité sur la stratégie de données à la mise en place de mécanismes qui, dans le cadre du Programme, contraindront les hôpitaux à observer les pratiques exemplaires d'ici décembre 2024.</p>

Recommandation du Comité	État détaillé
<p><b>Recommandation 9</b></p> <p>Le ministère de la Santé devrait établir un processus pour s'assurer de façon régulière que ses paiements à la Société canadienne du sang servent aux produits reçus par les hôpitaux de l'Ontario, les coûts unitaires sous-jacents étant fondés sur les états financiers vérifiés de la Société.</p> <p><b>État : En voie de mise en œuvre d'ici décembre 2023.</b></p>	<p>Le Ministère a rencontré des représentants de la Société canadienne du sang et du Réseau régional ontarien de coordination du sang en mars 2022 pour discuter des méthodes de vérification des paiements par rapport aux produits reçus. En juin 2022, le Réseau a obtenu l'accès aux données de disposition hébergées par la Société canadienne du sang, ce qui permet au Ministère d'examiner un échantillon de données provenant de différentes sources pour vérifier les paiements versés à la Société canadienne du sang. Le Ministère, en collaboration avec le Réseau, prévoit d'établir un processus de vérification des paiements à l'aide des données courantes communiquées par la Société canadienne du sang et d'établir des critères pour déterminer les expéditions en milieu hospitalier à examiner d'ici décembre 2023.</p>
<p><b>Recommandation 10</b></p> <p>Le ministère de la Santé et Santé Ontario devraient collaborer pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• préciser qui est responsable du suivi des données de surveillance des transfusions déclarées par les hôpitaux;</li> </ul> <p><b>État : Entièrement mise en oeuvre.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• surveiller les tendances des incidents transfusionnels graves;</li> </ul> <p><b>État : En voie de mise en oeuvre d'ici mars 2023.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• établir un plan pour que les hôpitaux communiquent en temps opportun les rapports d'enquête sur les incidents transfusionnels graves.</li> </ul> <p><b>État : En voie de mise en oeuvre d'ici mars 2023.</b></p>	<p>Le Ministère a collaboré avec l'ASPC (Agence de la santé publique du Canada) et l'Université McMaster à la mise à jour de l'entente de financement entre les participants aux programmes de surveillance des transfusions. En juin 2022, le Ministère a mis fin à son entente de 2012 avec l'ASPC et confirmé à l'Université McMaster qu'à compter de 2021-2022, l'ASPC versera directement à celle-ci le financement des deux programmes de surveillance des transfusions sans qu'il serve d'intermédiaire à cet égard.</p> <p>Le Ministère a souligné que l'ASPC supervise le suivi des erreurs transfusionnelles. En ce qui concerne les réactions ou les incidents transfusionnels, le Sous-comité de déclaration des réactions indésirables aux transfusions sanguines (qui fait partie du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins) examinera les réponses au sondage de 2021 en provenance des programmes provinciaux et territoriaux du système de surveillance. Le Sous-comité croit pouvoir ensuite créer, à partir des réponses au sondage, un document d'orientation qui permettra aux gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'à l'Agence de la santé publique du Canada, de faire le suivi des données de surveillance des transfusions à l'avenir et d'évaluer avec justesse et exactitude les tendances relatives aux incidents transfusionnels graves, notamment en Ontario.</p> <p>Le Ministère avait consulté l'Université McMaster, qui administre le Système de surveillance des incidents transfusionnels en Ontario, en décembre 2020. En vertu de l'entente de financement de 2021-2024 ayant trait au Système avec l'Agence de la santé publique du Canada, l'Université McMaster surveille également les tendances relatives aux incidents transfusionnels graves en Ontario. Le Ministère prévoit d'examiner les rapports mensuels et semestriels sur ces incidents et faire part des renseignements aux intervenants concernés d'ici mars 2023.</p> <p>Le Réseau régional ontarien de coordination du sang a visité des hôpitaux pour exposer les données de 2020 sur les effets des transfusions, lesquelles ont été relatées par les hôpitaux qui ont pris part au programme de surveillance de l'Ontario. Il a exposé cette information à 162 hôpitaux, dont ceux qui n'ont pas participé au programme de surveillance. Le Ministère collaborera avec le Réseau à la mise en place d'un mode de communication des autres renseignements, comme les erreurs transfusionnelles qui ont donné lieu à des rapports d'enquête, puis fera part aux autres hôpitaux d'ici mars 2023 des leçons qu'il a tirées.</p>

Recommandation du Comité	État détaillé
<p><b>Recommandation 11</b></p> <p>Le ministère de la Santé devrait améliorer sa capacité à évaluer la mesure dans laquelle la Société canadienne du sang peut fournir du sang sûr aux hôpitaux de manière rentable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en demandant à la Société de fournir des résultats propres à l'Ontario pour les mesures de rendement nationales; <b>État : Entièrement mise en oeuvre.</b></li> <li>• en examinant et en évaluant régulièrement le rendement de la Société au moyen des mesures de rendement nationales; <b>État : En voie de mise en œuvre d'ici décembre 2023.</b></li> <li>• en demandant à la Société de fournir chaque année de l'information sur les tendances en Ontario. <b>État : Entièrement mise en oeuvre.</b></li> </ul>	<p>Le Ministère a souligné que la Société canadienne du sang avait produit un rapport annuel sur les paramètres de rendement en octobre 2021. Le rapport regroupe tous les indicateurs de rendement déjà fournis aux gouvernements et les présente comme suit : données réelles de chaque paramètre des trois exercices précédents, données réelles et cibles de l'exercice en cours et cibles des trois exercices suivants. De plus, la Société canadienne du sang a examiné tous les paramètres de rendement afin de déterminer lesquels pourraient être ventilés pour montrer les résultats propres à l'Ontario. La Société a déterminé qu'elle pouvait ventiler seulement les données sur les expéditions de globules rouges et de plaquettes. De plus, la Société canadienne du sang continue de fournir directement au Ministère des données sur les expéditions propres à l'Ontario au moyen d'un portail d'échange d'information sur les protéines plasmatiques et les produits connexes chaque mois.</p> <p>Le Ministère a établi un processus interne pour examiner régulièrement les rapports de la Société canadienne du sang et communiquer des mises à jour à sa haute direction. Le personnel ministériel spécialisé examine les rapports et prépare des documents sommaires aux fins de classement et de discussion. Le Ministère communique également ces rapports aux autres gouvernements provinciaux et territoriaux et répond à leurs questions, le cas échéant, lors de réunions auxquelles la Société canadienne du sang n'assiste pas. Le Ministère a examiné la version provisoire du rapport annuel sur le rendement et présenté ses commentaires à la Société canadienne du sang, que cette dernière a intégrés. La Société canadienne du sang présentera aux ministères de la Santé en 2023 un rapport annuel complet sur les paramètres de rendement en 2023. Le Ministère transmettra toute autre rétroaction dans le cadre de son examen annuel du rapport final d'ici décembre 2023.</p> <p>Le Ministère a indiqué que la Société canadienne du sang avait produit un rapport annuel sur les paramètres de rendement en octobre 2021, qui regroupe les indicateurs du rendement de la Société déjà fournis aux gouvernements et les présente sur sept exercices, y compris les trois exercices précédents, les résultats réels et les cibles sur trois exercices de l'exercice en cours, de même que les cibles des trois prochains exercices. La Société canadienne du sang en fait part aux gouvernements provinciaux et territoriaux par courriel ainsi qu'au moyen de son portail d'échange d'information. Grâce à ce rapport, le gouvernement de l'Ontario reçoit des paramètres de rendement annuels, lesquels englobent les résultats le concernant à propos des données d'expédition.</p>

## Recommandation du Comité

## État détaillé

**Recommandation 12**

Le ministère de la Santé devrait se préparer à l'éventualité d'un approvisionnement limité en immunoglobulines (IG) et protéger les Ontariennes et Ontariens :

- en veillant à ce que les hôpitaux de l'Ontario se conforment aux mesures du Comité national d'urgence pour la gestion du sang, soit [par l']élaboration de plans de gestion des pénuries, [le] respect des pratiques exemplaires et des lignes directrices en matière d'utilisation des IG, et [l']actualisation des systèmes d'information des laboratoires pour qu'ils acceptent toutes les tailles de flacons et marques d'IG qu'utilise la Société canadienne du sang;

**État : En voie de mise en oeuvre d'ici décembre 2024.**

- en étudiant d'autres mesures, au besoin, et en envisageant des mécanismes coercitifs pour que les hôpitaux respectent les lignes directrices provinciales sur l'utilisation ou les lignes directrices du Plan national en cas de pénurie d'immunoglobulines (le Plan en cas de pénurie);

**État : En voie de mise en oeuvre d'ici décembre 2024.**

- en continuant de collaborer avec le Comité national d'urgence pour la gestion du sang, le Comité ontarien d'urgence pour la gestion du sang, la Société canadienne du sang et le Comité de liaison provincial et territorial sur le sang afin de participer à une intervention nationale;

**État : En voie de mise en oeuvre d'ici décembre 2024.**

- en actualisant régulièrement les calculs visant à estimer le nombre de patientes et patients dont les besoins en IG sont les plus criants en cas d'avertissements en phase jaune ou rouge pour assurer une distribution équitable des IG dans tout l'Ontario.

**État : En voie de mise en oeuvre d'ici décembre 2024.**

En octobre 2020, le Ministère a demandé aux hôpitaux de se conformer d'ici le 31 décembre 2020 aux directives du Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang, notamment par l'observation des pratiques exemplaires et des lignes directrices sur l'utilisation des immunoglobulines et la mise à jour des systèmes d'information des laboratoires pour qu'ils acceptent toutes les tailles de flacons et marques d'IG qu'utilise la Société canadienne du sang. De plus, en octobre 2021, le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins a mis au point un plan national de gestion des pénuries d'immunoglobulines qui fait notamment intervenir la découverte de solutions de remplacement des immunoglobulines. Dans le cadre de ce projet, une analyse documentaire sera effectuée, moyennant un financement approuvé par Santé Canada, afin de faire l'étude de thérapies parallèles relativement aux états pathologiques où interviennent les immunoglobulines, et d'analyser si et comment les autres gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada y ont recours. Les travaux de ce projet débiteront en 2022-2023 et dureront au moins 18 mois. Le Ministère prévoit d'achever le financement du nouveau plan avec les autres gouvernements provinciaux et territoriaux et la Société canadienne du sang, d'ici décembre 2024.

En octobre 2021, le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins – formé de professionnels de la santé qui ont un savoir-faire en médecine transfusionnelle et sont nommés par le ministère de la province ou du territoire dont ils sont originaires, ainsi que de représentants de la Société canadienne du sang – a mis au point une proposition en vue d'un nouveau plan national de gestion des pénuries d'immunoglobulines afin de pouvoir composer avec des scénarios complexes qui risquent de se manifester s'il y a de graves pénuries. Le Ministère prévoit d'achever d'ici décembre 2024 un mécanisme de financement de ce nouveau plan avec ses autres homologues provinciaux et territoriaux ainsi que la Société canadienne du sang.

Le Ministère a participé aux discussions quant à la proposition du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins concernant un plan national de gestion des pénuries d'immunoglobulines et il travaillait avec des homologues provinciaux et territoriaux à la mise en place d'un mécanisme de financement du plan. Le financement permettra d'appuyer quatre secteurs névralgiques : le cadre éthique; le processus de triage et d'évaluation; les thérapies parallèles; l'opérationnalisation du plan. Si le financement est reçu, le Ministère s'attend à ce que, d'ici décembre 2024, le Comité consultatif national définisse un processus de distribution équitable des immunoglobulines en cas de pénurie, tout en tenant compte des considérations éthiques.

Recommandation du Comité	État détaillé
<p><b>Recommandation 13</b></p> <p>Le ministère de la Santé devrait vérifier si l'usine en chantier au Québec sera en mesure de produire suffisamment d'immunoglobulines pour l'ensemble du Canada et veiller à ce que cette installation ait une envergure nationale.</p> <p><b>État : Entièrement mise en oeuvre.</b></p>	<p>Le Ministère a souligné que, selon le communiqué de Grifols paru en octobre 2020, celui-ci deviendra le seul fabricant commercial à grande échelle de produits de plasma au Canada et qu'il entrera en activité en 2023, une fois obtenues les licences et autorisations nécessaires. En tant que société indépendante, Grifols exerce la pleine maîtrise de l'orientation stratégique de son unité de production à Montréal. Le Ministère continuera de mettre la Société canadienne du sang à contribution en ce qui touche les faits nouveaux au sujet du centre des développements concernant l'unité de production de Grifols à Montréal. Le Ministère a ajouté que la Société canadienne du sang suivra activement l'évolution de Grifols quant à l'opérationnalisation de son unité de production à Montréal. Les futurs liens contractuels, y compris l'achat de services de fractionnement à l'unité de production de Grifols à Montréal, doivent découler d'un processus de sélection par concours sur le marché dirigé par la Société canadienne du sang.</p>